



A Marignane, le 26/08/2025

Objet : Préavis de grève pour la journée du mercredi 10 septembre 2025 pour l'ensemble du personnel de la mairie et du CCAS de Marignane

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, le syndicat CGT de Marignane appelle à la grève de 0 à 24 heures pour la journée du mercredi 10 septembre 2025 pour tous les agents de la mairie et du CCAS de Marignane.

Par cette action, tout le personnel rejoint l'appel à la grève contre les propositions du gouvernement du budget 2026, mais aussi, dénonce votre inaction face à la prise en compte des besoins spécifiques du personnel, ses conditions de travail désastreuses, et votre refus de dialogue social envers la CGT.

La CGT des territoriaux de Marignane appelle le personnel à se mettre en grève.

Les revendications du personnel sont:

- Mise en place d'un plan pluriannuel de recrutement dans les services les plus démunis de moyens humains et la fin de la précarisation à Marignane.
- Reconnaissance de la pénibilité pour tous, en l'inscrivant au travers des sujétions particulières article 2 de la loi 2001.
- Stopper le mal être au travail
- Revaloriser le RI en supprimant le CIA et en l'incorporant dedans.
- Supprimer le jour de carence en cas de maladie
- Égalité des salaires homme/femme
- Prise en charge de la prévoyance et de la mutuelle à hauteur de 100%
- Obtenir une ASA pour l'agent convoqué par le CDG qui souhaite participer à la séance du Conseil Médical.
- Remise en état de tous les bâtiments municipaux, ainsi que la mise à jour de tous les DTA.
- Obtention de matériel adapté pour tous les services.
- Respect des préconisations médicales.
- Prime pour les travailleurs Amiante et départ anticipé à la retraite.

Le personnel demande la prise en compte de ces revendications et le début d'un véritable dialogue social

Veillez agréer Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

BENOIT Johnny,
Secrétaire général de la CGT des territoriaux de Marignane

